



Vivre à Vintimille / travailler en France

Par **mikaprin**, le **18/02/2014** à **11:18**

Bonjour,

Nous avons comme projet, avec ma femme, d'acheter une maison à Vintimille, en Italie, comme résidence principale.

Je travaille en France, à côté de Nice. Je souhaiterais savoir :

- 1 - si l'impôt sur le revenu doit toujours être payé en France,
- 2 - si ma femme bénéficiera toujours des aides françaises.
- 3 - serions nous toujours affilié à la Sécurité française ?

De plus, par quels moyens puis je me protéger pour mon achat immobilier en Italie.

Je vous remercie par avance pour vos réponses.